



OFFRE D'EMPLOI

Municipalité de St-Ignace-de-Loyola

25, rue Laforest

St-Ignace-de-Loyola (Québec) J0K 2P0

Tél. : 450-836-3376

Courriel : dg@stignacedeloyola.qc.ca

JOURNALIER OPÉRATEUR AUX TRAVAUX PUBLICS

Sous l'autorité de la direction générale de la Municipalité, le journalier opérateur aux travaux publics effectue diverses tâches relatives aux opérations du service des travaux publics.

Plus spécifiquement, il exécute des opérations générales de voirie d'entretien et réparation des rues, des parcs, des équipements et bâtiments municipaux, de déneigement, d'épandage d'abrasifs, des ponceaux et assure la gestion réglementaire des eaux usées et potable.

RESPONSABILITÉS

- Opérer le réseau d'aqueduc et de traitement des eaux usées (étang aérés) et en assurer l'entretien ;
- Agir comme opérateur d'équipement spécialisé du Service des travaux publics ;
- Remplacer à l'occasion le Chef d'équipe aux travaux publics en cas d'absence ;
- Assurer l'entretien des véhicules et de l'équipement ;
- Assurer l'entretien des équipements sportifs et récréatifs ;
- Assurer l'arrosage et l'entretien des patinoires ;
- Assurer le déneigement et le déglçage des trottoirs, des bornes-fontaines, des stationnements de nos propriétés et des bâtiments municipaux ;
- Participer à la réalisation de différents travaux de voirie ou de divers travaux municipaux, tels que signaleur, tonte de gazon, entretien d'outils et d'équipement, entretien des parcs et réparations diverses ;
- Participer à l'exécution des différents travaux municipaux sous la responsabilité du Chef d'équipe aux travaux publics incluant l'entretien et la réparation des infrastructures municipales ;
- Participer à l'entretien des trottoirs, des bâtiments et des parcs ;
- Prendre les lectures des stations de pompage ;
- Effectuer la ronde de sécurité pour tous les véhicules routiers ;
- Conduire la machinerie ;

- Couper l'herbe en bordure de rue en saison estivale ;
- Surveiller l'aire de la patinoire et ses environs ;
- Assurer la permanence telle que prévue à l'article 15.06 de la convention collective 2024-2028 pour assurer la continuité de certains services ou pour faire face à des imprévus ;
- Ramasser les déchets, papiers, verre brisé, feuilles mortes et autres rebuts sur les terrains des parcs et espaces verts ;
- Procéder à la plantation d'arbres, arbuste, plantes ou fleurs, l'entretien, le taillage et l'arrosage de ceux-ci ;
- Prendre annuellement les lectures de compteur d'eau ;
- Faire l'écoute des bonhommes à eau avec détecteur acoustique ;
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ;
- Posséder un minimum de 3 années d'expérience pertinente dans le domaine ;
- Habileté à travailler en équipe ;
- Avoir de l'expérience dans l'opération d'une rétrocaveuse ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Détenir la certification pour la qualification professionnelle d'opérateur de réseau de distribution (avec désinfection) – préposé à l'aqueduc (OPA) – (un atout considérable) ;
- Détenir la certification pour la qualification professionnelle en traitement des eaux usées par étang aéré (OW-2) – (un atout considérable).

RÉNUMÉRATION ET AVANTAGES

Il s'agit d'un poste syndiqué, permanent à temps plein, à raison de 40 heures par semaine.

Régime de retraite, assurances collectives et autres avantages en fonction de la convention collective en vigueur.

Rémunération établie en fonction de la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction : Dès que possible

POUR POSTULER

Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 31 octobre 2024 à l'adresse suivante :

Municipalité St-Ignace-de-Loyola
25, rue Laforest
St-Ignace-de-Loyola (Québec) J0K 2P0
dg@stignacedeloyola.qc.ca